

the Government of this new country should adopt should be to fix upon a definite distinct policy, and follow it out; and if the House and the country, in the second place, if they chose to appeal to it, did not sustain them, then to abandon office, and leave to others to initiate a policy more in accordance with public opinion. (Cheers.) But that was not the policy of the hon. gentleman. He made the shameless avowal that the policy was solely dictated by the present necessities of the Government for the time being. That policy of the Government was based on nothing that was just or intelligible. (Hear.) The hon. gentleman had said that the Government yielded after bringing down his first policy, when it found that there was a strong opinion against them; but how did he know that there was a strong opinion against them? There had been no vote taken in the House, and not half a dozen members had expressed an opinion. The hon. gentleman could only refer at the utmost to some 12 members who had surrounded him and threatened him with expulsion from his office unless he reverted to his original proposition. (Hear.) This was all the Government had to say in defence of his plea that the opinion of the House was adverse to his amended propositions. The Finance Minister last night in his extraordinary speech (hear), told the House that the justification of Government was that they were driven by the course of the United States to adopt what he was pleased to call a national policy. He would say that they had always had a national policy. The policy of every Government had been a national one, because it had been intended to supply national wants in conformity to the national opinion of the country; but if the hon. gentleman by a national policy meant a policy which should be merely one of irritation to their neighbours, injury to their trade, and unjust favouritism of one part of the country by imposing taxes upon another portion, that policy was not justified by anything that he had advanced in defence of this so-called national policy. The Government were in a pitiable state of demoralization. (Cheers.) A national policy meant something that would promote the prosperity of the country to a greater degree than the policy which preceded it; but the policy which the hon. gentleman opposite had initiated was one which would impose unjust burthens on certain sections of the country—which was retrograde even as to the ordinary well understood principles of fiscal policy which governed Great Britain at the present time. The hon. gentleman, instead of concentrating the number of articles on which duties were to be levied, has extended them and pursued exactly the opposite course to the policy pursued by the Mother Country. (Hear, hear.) Because it was well

de votes pour faire accepter cette mesure à la Chambre. Le Gouvernement de ce nouveau pays devrait adopter une politique bien définie et s'en tenir à cette politique. Si la Chambre, et le pays tout entier décident de s'y opposer et de ne pas appuyer le Gouvernement, qu'il démissionne et laisse à d'autres la tâche d'appliquer une politique plus conforme à l'opinion publique. (Applaudissements.) Mais telle n'était pas la politique de l'honorable ministre. Il avait avoué effrontément que sa politique était dictée par les nécessités du moment. La politique du Gouvernement n'était fondée sur rien de juste, ni d'intelligible. (Bravo!) L'honorable collègue a dit que le Gouvernement a cédé aux pressions lorsqu'il s'est rendu compte que sa politique originale était fortement controversée. Comment a-t-il pu savoir qu'elle était controversée? Il n'y avait pas eu de vote à la Chambre, et moins d'une demi-douzaine de députés ont exprimé une opinion. L'honorable collègue pouvait compter tout au plus une douzaine de députés de son entourage qui l'ont menacé de le destituer de son poste à moins qu'il ne revienne à sa proposition originale. (Bravo!) Tout ce que le Gouvernement a trouvé à dire pour sa défense, c'est que l'opinion de la Chambre était hostile aux propositions modifiées. Le ministre des Finances, dans le discours extraordinaire (Bravo!) qu'il a prononcé devant la Chambre, hier soir, a dit que la justification que le Gouvernement a donnée, est qu'il a été amené, par le cours des événements aux États-Unis, à adopter ce qu'il s'est plu à qualifier de politique nationale. Le Gouvernement a toujours appliqué une politique nationale. La politique d'un Gouvernement, quel qu'il soit, est toujours une politique nationale, parce qu'elle est destinée à répondre aux besoins du pays conformément à l'opinion de la population du pays en cause. Mais si l'honorable député entend par politique nationale, une politique, qui ne serait qu'une source de mécontentement pour nos voisins, de préjudice à leur commerce, et de favoritisme à l'égard d'une région du pays en imposant des taxes dans une autre région, cette politique n'est justifiée par aucun des arguments qu'il a avancés pour la défense de sa soi-disant politique nationale. Le Gouvernement était dans un état pitoyable de démoralisation. (Applaudissements.) Une politique nationale est une politique qui doit promouvoir la prospérité du pays dans une plus large mesure que la politique qui l'a précédée. Celle que l'honorable collègue de l'autre côté de la Chambre a mise de l'avant, ne pouvait qu'imposer un fardeau injustifié à certaines régions du pays, ce qui est rétrograde et contraire aux principes ordinairement bien compris de la politique financière qui régit la Grande-Bretagne à l'heure actuelle. Au lieu de réduire le nombre d'articles passibles de droits,